

**ÉCOLE OUVERTE – CAMPAGNE TYPE
CALENDRIER DE GESTION ADMINISTRATIVE**

	ÉTAPE	DESCRIPTION	INTERVENANT(S)
1 ^{ère} PHASE ADMINISTRATIVE : Avant le déroulement de l'opération École Ouverte	1) Au plus tard J -1 mois	Diffusion de l'appel à projets dans le cadre du lancement d'une nouvelle opération École Ouverte	DGEE
	2) Au plus tard 2 jours ouvrables avant l'étape suivante	Transmission des projets « École Ouverte » des établissements aux « référents École Ouverte »	Écoles et établissements de l'enseignement public et privé
	3) Sur deux journées	Étude des projets	DGEE
	4) Le lendemain de l'étape précédente Au plus tôt après la validation des projets	1) Réunion de la commission de validation des projets 2) Réponse officielle aux directeurs des projets retenus	DGEE
	5) Dès la notification des projets validés Pendant une période d'une dizaine de jours	Constitution des équipes d'encadrement des projets retenus	Chefs d'établissements, directeurs d'écoles et/ou porteurs de projet de l'enseignement public et privé
	6) Au lendemain de la fin de la période correspondant à l'étape précédente	Transmission aux « référents École Ouverte » de tous les documents nécessaires à la mise en place du dispositif École Ouverte	Chefs d'établissements, directeurs d'écoles et/ou porteurs de projet de l'enseignement public et privé
	7) Au lendemain de l'étape précédente <i>(jamais à moins de J-15)</i>	Transmission au vice-rectorat des documents nécessaires à la mise en place du dispositif École Ouverte	Référents École Ouverte
J1, J2, J3, J4, J5		Déroulement de l'opération École Ouverte	
2 ^{ème} PHASE ADMINISTRATIVE : Après le déroulement de l'opération École Ouverte	8) Semaine de reprise des cours après l'opération	Transmission aux « référents École Ouverte » de tous les documents nécessaires à la liquidation de la rémunération des intervenants et enseignants	Chefs d'établissements, directeurs d'écoles et/ou porteurs de projet de l'enseignement public et privé
	9) Deux jours ouvrables après l'étape précédente	Transmission au vice-rectorat des documents nécessaires à la liquidation de la rémunération des intervenants et enseignants	Référents École Ouverte